



Conseil de sécurité

Yémen : briefing

New York, le 16 janvier 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour leurs exposés, et encore davantage pour leurs efforts en faveur de la paix et de la protection des civils au Yémen.

En ce début d'année, les Yéménites subissent une nouvelle fois les effets d'une inflation galopante et des niveaux d'insécurité alimentaire élevés, aggravés par des mesures économiques toujours plus virulentes mises en place par les parties au conflit. Leurs moyens de subsistance ont été détruits par une sécheresse et des inondations dévastatrices, deux phénomènes exacerbés par le changement climatique. En outre, les Yéménites ne disposent que d'un accès restreint aux services de base, accroissant leurs besoins humanitaires et aggravant la situation des droits humains dans le pays.

La trêve a apporté un répit nécessaire pour la population civile. Nous faisons écho aux appels du Secrétaire général et du Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme aux parties au conflit de rétablir une trêve formelle et d'œuvrer en faveur d'un règlement du conflit négocié. Selon leur expression, il est temps « de choisir la paix pour de bon ».

La Suisse est d'avis que les éléments suivants doivent faire partie de ce choix pour la paix:

Premièrement, Nous saluons le fait qu'une trêve *de facto* continue en grande partie d'être respectée. Nous appelons les parties à poursuivre le dialogue de bonne foi et à faire preuve de retenue. L'objectif à plus long terme d'un règlement politique intra-yéménite auquel toute la société participe et qui inclue les voix des femmes et des groupes marginalisés doit rester au centre des efforts de paix. Nous saluons les différents dialogues en cours et soulignons notamment l'engagement du sultanat d'Oman. Il est important que tous ces dialogues s'alignent sur les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU auxquels nous exprimons ici notre plein soutien.

Deuxièmement, l'assistance humanitaire doit être guidée par les besoins de la population touchée et faire abstraction de toutes considérations politiques. Actuellement, l'environnement opérationnel pour les acteurs humanitaires, notamment pour les actrices humanitaires, devient de plus en plus restrictif. Or, un accès humanitaire rapide et sans entrave doit être garanti partout dans le pays et par toutes les parties au conflit. Tout le personnel humanitaire, tant les femmes que les hommes, doit être autorisé à se déplacer afin de distribuer des biens ou des services au bénéfice de la population la plus touchée. Nous rappelons également la nécessité de limiter au maximum les restrictions bureaucratiques comme les délais dans l'approbation des visas ou des permis de travail, dès lors que celles-ci empêchent une réponse efficace et conforme aux principes humanitaires.

Troisièmement, nous avons une obligation de protéger les enfants, qui sont particulièrement touchés par ce conflit. Nombre d'entre eux sont victimes de restes explosifs de guerre, mais aussi privés de scolarisation et recrutés pour les efforts de guerre. Nous exhortons ainsi toutes les parties au conflit à protéger le bien-être des enfants, à les libérer immédiatement de leurs rangs et à se conformer à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits humains. Nous les appelons à mettre en œuvre les plans d'action signés et leurs engagements concernant les enfants dans les conflits armés. En outre, face à la prévalence des menaces liées aux mines et aux restes explosifs de guerre, nous soulignons l'importance d'autoriser l'importation du matériel indispensable pour le déminage humanitaire et nous invitons la communauté internationale à se mobiliser pour pallier aux financements manquants.

Enfin, s'agissant du pétrolier SAFER, la Suisse appelle à une mise en œuvre rapide de la première phase du plan de sauvetage : les efforts pour éviter une catastrophe écologique en mer Rouge doivent être redoublés.

Monsieur le Président,

Ce Conseil l'a réaffirmé à de nombreuses reprises: la trêve doit être formellement rétablie et élargie à un cessez-le-feu permanent. Il s'agit d'une étape essentielle en vue d'une paix durable au Yémen. La Suisse réitère ce message aujourd'hui.

Je vous remercie.

Mr. President,

I thank Special Envoy Hans Grundberg and Under-Secretary-General Martin Griffiths for their briefings and even more for their efforts to promote peace and the protection of civilians in Yemen.

As the New Year begins, Yemenis are once again suffering the effects of soaring inflation and high levels of food insecurity, compounded by increasingly harsh economic measures put in place by the parties to the conflict. Their livelihoods have been destroyed by devastating drought and floods, both of which are exacerbated by climate change. In addition, Yemenis have limited access to basic services, increasing their humanitarian needs and worsening the human rights situation in the country.

The truce has provided a much needed respite for the civilian population. We echo the calls of the Secretary-General and the High Commissioner for Human Rights for the parties to the conflict to re-establish a formal truce and work towards a negotiated settlement of the conflict. In their words, it is time "to choose peace for good".

Switzerland believes that the following elements should be part of this choice for peace:

First, we welcome the fact that a de facto truce continues to be largely respected. We call on the parties to continue the dialogue in good faith and to exercise restraint. The longer-term goal of an intra-Yemeni political settlement that involves all of society and includes the voices of women and marginalised groups must remain at the centre of peace efforts. We welcome the various dialogues underway and highlight in particular the engagement of the Sultanate of Oman. It is important that all these dialogues are aligned with the efforts of the UN Special Envoy, to which we express our full support.

Secondly, humanitarian assistance must be guided by the needs of the affected population and be independent of any political considerations. Currently, the operating environment for humanitarian actors is becoming increasingly restrictive, in particular for women aid workers. Rapid and unhindered humanitarian access must be guaranteed throughout the country and by all parties to the conflict. All humanitarian personnel, both women and men, must be allowed to move in order to distribute goods or services for the benefit of the most affected population. We also reiterate the need to minimise bureaucratic restrictions such as delays in approving visas or work permits, as these impede an effective response in line with humanitarian principles.

Thirdly, we have an obligation to protect children, who are particularly affected by this conflict. Many of them are victims of explosive remnants of war, but also deprived of schooling and recruited for war efforts. We therefore urge all parties to the conflict to protect the welfare of children, to release them immediately from their ranks and to comply with their obligations under international humanitarian and

human rights law. We call on them to implement signed action plans and commitments on children in armed conflict. Furthermore, given the prevalence of threats related to mines and explosive remnants of war, we stress the importance of allowing the import of essential equipment for humanitarian demining and we call on the international community to mobilise to fill the funding gap.

Finally, with regard to the oil tanker SAFER, Switzerland calls for a rapid implementation of the first phase of the salvage plan: efforts to avoid an ecological disaster in the Red Sea must be redoubled.

Mr. President,

This Council has repeatedly reaffirmed that the truce must be formally restored and extended to a permanent ceasefire. This is an essential step towards a lasting peace in Yemen. Switzerland reiterates this message today.

Thank you.